



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025



Nous tenons à vous préciser que l'inscription engage les gyms à **une présence régulière** aux entraînements, et à leur **présence obligatoire** lors des divers concours et compétitions auxquels participe notre section. Il s'agit de respecter le travail des entraîneurs et dirigeants qui mettent au service de vos enfants leur compétence et leur bonne volonté.

Nous vous souhaitons de passer une excellente saison aux « Montagnards »

	<u>Adhésion</u>	<u>Tombola</u>	<u>Paiement 1 fois (en août)</u>	<u>Paiements échelonnés 4 fois à partir d'août</u>
<u>Ecole de Gym 1 h et GR loisir 7/9 ans</u>	170 €	20 €	<u>190 €</u>	<u>50/50/40/50</u>
<u>Section loisir 1h30 et GR 9/11 ans</u>	190 €	20 €	<u>210 €</u>	<u>60/50/50/50</u>
<u>2 entraînements</u>	220 €	20 €	<u>240 €</u>	<u>70/60/60/50</u>
<u>3 entraînements</u>	250 €	20 €	<u>270 €</u>	<u>80/70/70/50</u>
<u>Section individuelle à revoir avec Céline</u>	30 €		<u>30 € en plus de la cotisation</u>	<u>en septembre</u>

Paiement en espèces, chèque, CB en ligne (en 1 ou plusieurs fois), virement bancaire.

Les paiements échelonnés seront prélevés en août/septembre/octobre/novembre 2024.

Réduction famille : 20 € de réduction par enfant à partir du 2^e enfant.

Réduction bénévole (bureau, coachs, juges) : 20 euros.

Le Pass Culture Sport et les chèques vacances ANCV sont acceptés pour le paiement de la cotisation.

Si éligible PASS Sport : privilégier le paiement en 4 fois. Le dernier chèque fera office de chèque de caution de 50 euros. Il sera détruit dès réception du code PASS Sport.

Stages :

Pendant les vacances, des **stages à la journée** sont proposés aux gyms.

Les stages sont payants 15 euros la journée,

Dates pour l'année

- 26 au 31 Août 2024 (pour les groupes de compétition)
- 10 février au 14 février 2025
- 21 au 25 Octobre 2024
- 07 au 11 avril 2025

Tombola : une souche est comprise dans votre cotisation annuelle

La souche de ticket vous sera remise avant fin octobre. En vendant vos tickets, cela vous permettra de réduire le montant de votre cotisation et de donner la chance à vos proches de gagner.

Le tirage de la tombola aura lieu lors de la compétition interne en décembre, l'ensemble des sections y participe (section école de gym, GR, gym compétition).

Justaucorps et vestes club section compétition

L'achat du justaucorps, chouchou et de la veste du club est à prévoir pour les **gymnastes en groupe compétition**. Le port du justaucorps club est **exclusivement réservé** aux compétitions, pas de justaucorps club aux entraînements.

Veste club : 50 euros (boutique en ligne) **Justaucorps Poussines** = 45 € neuf **Chouchou** : 3 euros
Jeunes / aînées = neuf 90 € - occasion club = 70 €

<https://lesmontagnardsgymagres.kalisport.com/articles/article/54/boutique-club>

SAISON 2024/2025

Toute question concernant l'organisation du club doit être adressée par mail à l'adresse suivante :
bureaugymlesmontagnards@gmail.com

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Le paiement est obligatoire à l'inscription

- La fiche d'inscription remplie en **en ligne**
- Le questionnaire de santé ou un certificat médical obligatoire dès le premier entraînement
- 1 photos d'identité **récente, dimensions style passeport, pas de photo trop petite ni trop grande, pas de photocopie ni de découpe, possibilité de la charger en ligne directement.**

Mettre le nom et le prénom du gym au dos de la photo, merci.

- La délégation de pouvoir dûment remplie
- L'attestation de prise de connaissance du règlement intérieur signée
- Les autorisations de publication de photo et de quitter seule l'entraînement

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Les encadrants sont responsables des enfants durant les entraînements ainsi que pendant la durée de la compétition.
2. La participation aux compétitions est **obligatoire**. Les encadrants décident de la composition des groupes et des équipes. **Aucune remise en cause par les parents ou les gyms ne sera acceptée.**
3. Les parents **doivent s'assurer** de la présence d'au moins un responsable à chaque entraînement, **en conduisant leur enfant dans le gymnase.**
4. Merci de prévenir le responsable en cas d'absence à un entraînement.
5. **Tout engagement en compétition est définitif.** Un délai de 20 jours minimum est demandé pour prévenir de l'absence à une compétition, **pour motif exceptionnel** dûment justifié par les parents.
6. Le non-respect de l'article précédent entraîne la non-réinscription pour la saison suivante.
7. L'arrêt des entraînements en cours de saison doit avoir une justification par un contact entre les parents et l'encadrement, aucun remboursement ne sera possible.
8. Les enfants doivent venir aux entraînements sans bijou ni objet de valeur. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.
9. **Le port du justaucorps est obligatoire lors des entraînements**, cheveux attachés, short, legging acceptée, **t-shirt et sweat acceptée seulement sur le temps d'échauffement.**
10. Les stages organisés pendant les vacances sont payants.
11. Les entraînements ne pourront commencer qu'une fois le dossier d'inscription complet avec le règlement remis au club.

SAISON 2024/2025

DÉLÉGATION DE POUVOIR EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné(e) M. Mme _____
autorise le responsable de l'entraînement à prendre en cas d'accident, toutes les dispositions d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale jugées indispensables par le médecin appelé en l'absence de la famille.

La présente autorisation vaut pour l'enfant (nom, prénom) _____ pour la saison 2024/2025.

Date : _____ Signature :

APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je soussigné(e) M. Mme _____
atteste avoir lu et approuvé le règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Date : _____ Signature des parents : _____ Signature gym :

AUTORISATIONS PHOTO ET DE PARTIR SEUL EN FIN D'ENTRAÎNEMENT

Comme chaque année, dans le cadre d'activités ou de manifestations sportives, votre enfant est susceptible d'être photographié. Cette photo peut éventuellement paraître dans la presse ou sur le site Internet de notre association. Elle sera accompagnée d'une légende ne communiquant en aucun cas des informations permettant de rendre identifiable l'enfant et sa famille.

En cas de refus de votre part, la photo figurerait dans la page en question en rendant votre enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images)

Nous vous remercions de nous confirmer votre accord sur l'utilisation de ces photos en remplissant le coupon ci-dessous.

Je soussigné (e) M. Mme : _____ Père, mère, tuteur, responsable (1)

De l'enfant : _____

- Confirme avoir pris connaissance de l'information ci-dessus et donne mon autorisation pour la publication représentant mon enfant dans le cadre des activités sportives durant la saison 2024/2025: OUI NON

- Autorise mon enfant à rentrer seul après l'entraînement (pour la saison 2024/2025) : OUI NON

Fait à : _____ le ___/___/_____

Signature :

(1) RAYER LES MENTIONS INUTILES